

Établissement : *ARFOG-LAFAYETTE - PIA1 (Pôle Insertion Appartements 1)*

Adresse : *PARIS*

Historique :

*Fusion des associations ARFOG et LAFAYETTE début 2013.
Nouveau projet d'établissement du CHRS 2014-2019.
Projet de service en cours, finalisé fin 2015.
Programme de décohabitation envisagé 2016-2017.
Livret d'accueil disponible.
Accessibilité handicapés : 1 appartement à finaliser, accessibilité bureaux 2015-2016*

Effectif total : *78*

Composition des effectifs :

- Femmes isolées*
 - Famille*
-

Spécificités des publics accueillis :

- Tout public*
 - Femme victime de violence*
-

Tranche d'âge :

- Pas de critère d'âge*
-

Modalité d'hébergement :

Eclaté sur paris :
- 4 T1 (sans cohabitation)
- 6 T3 (sans cohabitation)
- 6 T3 (avec cohabitation)
- 4 T4 (avec cohabitation)

Typologie des chambres :

Si cohabitation, chambre(s) individuelle(s) fermées ; partage des sanitaires et cuisine. Tous les appartements sont meublés et équipés.

Accès et chambres « Personne à Mobilité Réduite » / Ascenseur :

Pas d'accès à « Personne à Mobilité réduite », mais ascenseur.

Restauration :

non

Participation financière :

*10% de l'ensemble des ressources pour les familles
15 % de l'ensemble des ressources pour les femmes seules
Caution demandée à l'admission : 100€*

Hébergement enfant :

*Pas de possibilité d'héberger d'autres enfants que ceux admis.
Quelques places en crèche possible en fonction des places disponibles.*

Animaux : *Non*

Type d'accompagnement :

Global

Composition de l'équipe :

- 4 ETP travailleurs sociaux*
 - 1 psychologue temps partiel (0,30 ETP)*
 - 1 chef de service*
-

Examen de la candidature :

- Réception de la candidature par Chef de Service (CDS) qui examine la candidature.*
 - Entretien proposé à la famille avec 2 travailleurs sociaux.*
 - Contacts partenaires si besoin.*
 - Entretien avec la CDS.*
 - Si ok, date d'admission fixée.*
-

L'entretien :

- 1er entretien avec 2 travailleurs sociaux :*
- faire connaissance, comprendre le parcours et la demande.*
 - Présentation de l'accompagnement global.*
 - Mise en adéquation de la demande et de l'offre*

2ème entretien : chef de service :

- Explication du fonctionnement institutionnel (règlement, contrat...) et remise du livret d'accueil.*
 - Décision prise en réunion d'équipe dans un délai de réflexion de 48h pour réponse de part et d'autre.*
- Rendez-vous d'admission et signature documents.*
-

Délai d'admission :

8 à 10 jours si travaux de remise en état de l'appartement terminés.

Signalement des places au SIAO :

Dès qu'on a connaissance qu'un appartement va se libérer et de la date prévisible de sa mise à disposition, nous le signalons au SIAO comme disponible.

Contraintes horaires/horaires d'ouverture :

*Pas de gardien sur place (car appartements diffus) mais possibilité pour les résidentes de joindre un gardien 24h/24.
Présence de l'équipe au service de 9h à 21h du lundi au vendredi.
Permanence cadre nuits semaine et week-ends et jours fériés.*

Accompagnement proposé :

*1 référent social par famille
Moyenne d'un rendez-vous hebdomadaire alterné entre VAD et entretien au service.
Accompagnement psychologique individuel et en groupe par psychologue*



Visite :

Visites possibles dans les appartements de 10h à 22h.

Partenaires extérieurs :

Service inscrit dans le cadre d'une plateforme ARFOG-LAFAYETTE (interne et partenariale).

Partenariat sollicité en fonction des besoins de chaque suivi (adultes, enfants).

Conseil de vie sociale ou autres modes de participation des usagers :

Conseil de résidents
